



Coiffure

Le titulaire du CAP Coiffure est un professionnel qualifié, compétent dans les techniques d'hygiène, de soins, de coupe, de mise en forme et de coiffage de la chevelure. Il exerce des activités commerciales de prestation de services et de vente de produits.

En initiale (2 années scolaire) : du lundi au vendredi - En turbo (1 année scolaire) : 3 jours par semaine

Programme des études

1. Matières générales

(uniquement pour la formation en initiale)

Français

Le but de cet enseignement est de développer les compétences de communication écrite et orale grâce à des apprentissages dans trois domaines : langue écrite et orale (grammaire, vocabulaire, orthographe), lecture de textes d'auteurs français et travail sur des thèmes de la société contemporaine à partir de la presse féminine.

Histoire - Géographie

Les territoires contemporains. Guerres et conflits contemporains. Inégalités et dépendances dans le monde. Culture mondiale et pluralité. La démocratie en France et en Europe. Les progrès des sciences et techniques au XX^{ème} siècle. L'homme et la planète aujourd'hui.

Education civique, juridique et sociale

Civilité et droits de l'homme. Civisme. Citoyenneté et intégration. Travail et justice sociale dans la vie professionnelle et sociale. Représentation et participation politique. Le monde contemporain, la construction européenne.

Mathématiques

Calcul numérique et calcul mental. Repérage. Proportionnalités. Situations du premier degré. Statistique descriptive. Géométrie plane. Géométrie dans l'espace. Propriétés de Pythagore et Thalès. Relations dans le triangle. Statistique descriptive. Moyenne, médiane, indice.

Mathématiques appliquées : Escomptes, pourcentages, remises.

Sciences physiques

Chimie

L'atome, structure et états de la matière, les ions. Oxydation, réduction. Acide, Base, pH.

Statique

Actions mécaniques, équilibre d'un solide.

Cinématique

Mouvement rectiligne uniforme, vitesse, différentes formes d'énergie, notion de conservation.

Electricité

Les courants alternatifs, sinusoïdaux, intensité, loi d'Ohm.

2. Matières professionnelles

Pratique professionnelle

Information et organisation professionnelle

Rechercher, décoder, sélectionner et traiter les informations. Identifier les besoins du client. Répertoire les produits, les techniques et choisir une solution adaptée. Gérer le poste de travail. Participer à la gestion des stocks. Réceptionner, ranger et exposer les produits destinés à la vente. Participer aux commandes, à la réception, au suivi de produits professionnels, des nouveautés.

Réalisation des travaux de coiffure

Préparer le poste de travail, installer le client. Utiliser les différents produits de techniques de mise en forme (permanente et défrisage), de coloration et de mèches (techniques diverses), de coiffage et finition.

Réalisation des shampooings, de drainage du cuir chevelu selon les types de cheveux.

Exécuter des coupes homme, dame (coiffures classiques et modes, tendance, soirées), enfants et utiliser des techniques variées (ciseaux, rasoir, tondeuse) Mettre en forme la chevelure, réaliser des brushings, mise en plis, coiffer, sécher.

Assurer l'hygiène et la maintenance des équipements et appareils. Contrôler la qualité du travail.

Participer au suivi de la clientèle, prise de rendez-vous et gestion du planning, tenue de la caisse, des fiches clients. Utilisation de l'outil informatique.

Communication

Accueillir et répondre au téléphone. Recevoir et transmettre un message. Conseiller et argumenter, vendre. S'intégrer dans une équipe de travail.

Sciences et technologies

Biologie générale appliquée

Anatomie et morphologie de la tête. Tissus épithéliaux et glandulaires. Structure et fonctions de la peau. Caractéristiques des poils et des cheveux. Anomalies et affections du cheveu et du cuir chevelu. Notions de micro biologies appliquées à la profession.

Technologie des produits

Propriétés, Fonctions physiques et chimiques des produits capillaires de coloration et de mise en forme.

Technologie des matériels

Étude des appareils, outils, instruments et accessoires professionnels. Vente des produits et des services.

Connaissance des milieux de travail

Connaissance de l'entreprise, des techniques de communication et de gestion des locaux. Hygiène en milieu professionnel. Réglementation de la profession.

Communication professionnelle

Connaissance commerciale des produits et des services. Présentation des produits et des services. Techniques de communication. Fiches techniques.

Prévention Santé et Environnement

L'individu et sa santé. L'individu dans ses actes de consommation. L'individu dans son parcours professionnel. L'individu dans son environnement professionnel.

Arts appliqués à la profession

Moyens de traduction et d'expression. Méthodes d'analyse des données plastiques, des données morphologiques.



RÈGLEMENT D'EXAMEN

| EPREUVES | FORME | DUREE | COEF. |
|---|------------|-------------|-------|
| DOMAINE PROFESSIONNEL | | | |
| EP 1 - Coupe et coiffage homme | Pratique | 1 h | 3 |
| Prévention, Santé, Environnement | Ecrite | 1 h | 1 |
| EP 2 - Coupe, forme, couleur | | | |
| * Shampooing + enroulage de permanente ou application et rinçage coloration | Pratique | 2 h 30 (1) | 6 |
| * Sciences appliquées et enseignement artistique | Ecrite | 2 h 30 | 4 |
| EP 3 - Communication (avec les clients) | Orale | 15 min max. | 2 |
| DOMAINES GENERAUX (sauf pour les adultes avec obtention d'un autre diplôme niveau minimum CAP) | | | |
| EG 1 - Français | Ecrite | 2 h | 2 |
| - Histoire Géographie | Orale | 15 min | 1 |
| EG 2 - Mathématiques - Sciences physiques | Ecrite | 2 h | 2 |
| EG 3 - Education physique et sportive | Ponctuelle | | 1 |
| EPREUVES FACULTATIVES | | | |
| Langue vivante étrangère (2) | Orale | | |

(1) + 30 minutes pour passage éventuel sous casque séchoir.

(2) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. Ne sont autorisées à l'examen que les langues vivantes étrangères enseignées dans les lycées professionnels de l'Académie, sauf dérogation accordée par le Recteur.

Stages

La scolarité comporte obligatoirement des stages d'une durée de 18 semaines. 12 semaines en première année partagées dans 3 ou 4 entreprises d'accueil différentes. 6 semaines non consécutives dans le même salon de coiffure en deuxième année.

Pour les adultes qui préparent le CAP coiffure en une année scolaire, 6 semaines de stage est obligatoire. Elles sont programmées non consécutives.

Ces stages permettent à l'élève de travailler en situation réelle, de s'insérer dans une équipe et d'appréhender la réalité de l'entreprise.

Le réseau de l'école participera activement au placement des élèves sur les lieux de stage.

Après les études

• Le titulaire du CAP Coiffure exerce ses activités dans les salons de coiffure, établissements et institutions diverses, milieu du spectacle, de la mode, entreprises de produits capillaires...

• Après deux ans d'activité professionnelle, le titulaire du CAP peut passer le BP Coiffure qui lui permet de devenir chef d'entreprise (gérant ou propriétaire de son propre salon de coiffure). Cette formation se prépare au sein de l'école Cevénole en alternance ECOLE - ENTREPRISE dans le cadre du contrat de professionnalisation. Les cours sont assurés le lundi et le mardi en journée. Le reste de la semaine, le jeune salarié travaille dans un salon de coiffure.

• En un an, en formation accélérée, le titulaire du CAP coiffure peut également compléter sa formation aux métiers de la beauté en préparant le CAP esthétique afin d'être en mesure de proposer à ses clientes aussi bien des maquillages que des soins ou encore des manucuries... prestations fréquemment rencontrées aujourd'hui en salons de coiffure.

Informations

Pré-requis

Aucun. Les titulaires d'au moins un niveau V de l'Education Nationale sont dispensés de l'enseignement général.

Objectifs de la formation

Préparer et obtenir un diplôme de l'Education Nationale nécessaire pour l'exercice de la profession.

Début de la formation

Rentrée dite scolaire (entre septembre)

Progression pédagogique

Un calendrier annuel est transmis dès que possible précisant la répartition des heures de formations, les périodes en milieu professionnel, les périodes de fermetures de l'école, les dates approximatives des examens... Pendant l'année scolaire, l'accès est donné à une plateforme digitale pour accéder aux plannings, organisations des évaluations, résultats...

Durée de la formation

Après un entretien avec Mme RINGOT Directrice, un programme de formation personnalisé est proposé tenant compte des pré-requis, du niveau scolaire et du projet professionnel. Sortie de 3ème en deux ans. +18 ans et/ou Reconversion en 1 an.

Modalités d'évaluation

En cours de formation : devoirs surveillés hebdomadaires, mises en situations professionnelles, bulletins semestriels, examens blancs.

Ponctuelle en fin de formation (juin) organisée par les services de l'Education Nationale. Les dates sont communiquées directement aux candidats.